

Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros

Retour sur
**les animations
de l'été**
p.5



Info municipale **03**

Hommage à
André Le Damany

Portrait **13**

Portrait de
Mado Hamon

Jardin et nature **20**

Laisser aux plantes la chance
et le temps de s'exprimer

Vie associative **22**

Les rendez-vous
de la saison



Olivier HOUZET - Maire de Saint-Quay-Perros

Voici l'édition de rentrée, seconde édition du Vivre à Saint-Quay en version magazine. La jeunesse et les associations y sont évidemment à l'honneur car les premières concernées par cette période importante de l'année.

Comme précédemment, les comptes-rendus des conseils municipaux sont résumés pour les rendre plus lisibles. Pour les plus assidus, leurs versions complètes sont disponibles sur simple demande au secrétariat de la mairie. Je vous invite à venir les demander, et même à en discuter dans votre mairie.

L'été s'est achevé avec son cortège de rendez-vous culturels et festifs agréablement suivis : je tire mon chapeau à toutes celles et tous ceux qui ont permis cette belle réussite d'événements estivaux : bénévoles, citoyens, membres d'associations, agents, élus... Et je remercie les personnes venues partager ces nombreux moments de plaisir, de culture et de musique. Vivement l'été prochain !



Nous abordons cet automne des sujets plus stratégiques d'aménagement urbain qui devront s'étaler sur plusieurs mandats, et qui intègrent toutes les composantes de notre territoire, les problématiques de mobilité, l'usage de la route départementale et le projet de réaménagement

du centre-bourg. Celui-ci a démarré par une concertation citoyenne, d'autres suivront, de manière organisée ou informelle. Ainsi, une réunion publique d'échange sur l'ensemble des projets en cours aura lieu le jeudi 25 novembre à 19h, je vous y attends.

Nous avons souhaité dédier un portrait à une personne importante de la commune par son engagement et son parcours associatif, Mado Hamon, que beaucoup de Kénanais-es connaissent. C'est en échangeant avec elle que je me suis vraiment rendu compte de la quantité et de la qualité des actions qu'elle a menées. C'est une militante sociale comme on en rencontre peu ; notre commune a cette richesse d'en compter quelques-unes et quelque-uns d'exceptionnel-le-s.

Toutes et tous, à très bientôt, de vive voix.

Sommaire

03 - Info municipale

05 / Dossier
Retour sur les animations de l'été

08 - Jeunesse

12 - Relais paroissial

13 / Portrait
Portrait de Mado Hamon

17 - Bibliothèque

18 / Histoire
La "baraque" de l'Espagnol

19 - Brèves

14 - Résumés des conseils

20 / Jardin et nature
Laisser aux plantes la chance et le temps de s'exprimer

22 - Vie associative

28 / Patrimoine
La fontaine de Saint Méen

29 - Tribunes

30 / Agenda

31 - Infos pratiques

Vivre à Saint-Quay n°160

Mairie de Saint-Quay-Perros
2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 49 80 40 - mairie.saintquayperros@orange.fr

mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : Olivier Houzet Rédactrice en chef : Hannah Issermann
Comité de rédaction : Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Réguer
Conception graphique et mise en page : Antoine Verbrughe Photos : Mairie, Stéven Lemaître, Michel Le Luron Impression : Publi Trégor Tirage : 800 ex.

☉ Pour tout problème de réception du Vivre à Saint-Quay, contacter la Mairie.

☉ Pour toute remarque ou suggestion, contacter le comité de rédaction à : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr.

imprimé sur papier PEFC

IMPRIM'VERT

AVENTURIÈRES ET AVENTURIERS DE 6 À 11-12 ANS

Partez à la découverte des trésors de votre ville !

La municipalité propose une série de rencontres qui auront lieu une fois par mois, à l'attention des jeunes de 6 à 11-12 ans. Les enfants seront amenés à découvrir, au travers d'ateliers créatifs, ludiques et philosophiques, les trésors de la ville de Saint-Quay-Perros et ses habitants. Ensemble, pendant 9 mois, ils vont apprendre à mieux se connaître et partiront à l'aventure pour créer un projet collectif qui sera partagé début juin. Enfin, les enfants se verront offrir une sortie surprise pour clore l'aventure.

Les rencontres auront lieu à la salle des associations le samedi après-midi de 14h à 17h. Les dates à noter sont : 13 novembre, 11 décembre, 15 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 14 mai, 4 juin, partage du projet le 11 juin et une date à définir pour la surprise.

☎ Informations et inscriptions, avant le mercredi 3 novembre :
claire.bille-bize@mairie-saintquayperros.fr ou
armelle.jegou@mairie-saintquayperros.fr

LE RESTAURANT MUNICIPAL A FAIT SA RENTRÉE 2021



Le lundi 6 septembre, le restaurant municipal a rouvert ses portes, avec une nouveauté à la clé : les plus de 65 ans partagent la salle de la cantine avec les écoliers ! Bien sûr, en raison de la crise sanitaire, jeunes et moins jeunes se régalaient sur des tables bien séparées... Une entrée est réservée aux aînés sur le côté de la salle et ils partagent de grandes tables à 4 personnes à partir de 12h15.

L'ambiance intergénérationnelle est garantie, avec des enfants ravis de cette nouvelle organisation. Laurent a apprécié les félicitations pour ses menus qui comprennent un repas végétarien par semaine, des légumes locaux et des produits bio.

Pour le moment moins d'une dizaine de convives sont inscrits et ils ne viennent pas tous le même jour. Pour rappel, les inscriptions sont à faire au plus tard la semaine précédente, auprès de la mairie, par mail ou par téléphone. Seules les personnes possédant un pass sanitaire à jour sont acceptées pour le moment. Toute l'équipe du restaurant municipal est prête pour accueillir celles et ceux qui souhaitent partager un ou plusieurs repas par semaine en toute convivialité pour 6,20 € le repas, café et sourires compris !

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG : 1^{ÈRE} ÉTAPE

Mercredi 8 et jeudi 9 septembre s'est déroulée la 1^{ère} étape du projet de réaménagement du centre-bourg. Ces 2 jours de consultations et d'échanges ont permis au bureau d'étude en charge de ce dossier de faire un diagnostic exhaustif de nos besoins et des potentialités de notre territoire.



Les consultations citoyennes (diagnostics "en marchant") ont été riches d'échanges : une quarantaine de participants et plusieurs commentaires communiqués par voie électronique. La consultation des associations a permis de reformuler les souhaits et besoins de ces structures avec une douzaine d'associations présentes. Le bureau d'étude doit revenir sur site fin septembre pour faire des propositions au comité de pilotage composé d'élus et techniciens, pour ensuite entamer une nouvelle phase de concertation en présentant des esquisses lors d'ateliers citoyens début novembre 2021. Nous communiquerons les dates plus précisément dès que connues et organiserons les horaires afin que le plus grand nombre puisse y participer.

LA BANQUE ALIMENTAIRE : RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LA COLLECTE

Notre commune aide chaque semaine les plus démunis des kénanais-es grâce à la distribution de colis alimentaires. La distribution se fait à l'aide de bénévoles ainsi que des services techniques de la commune.

Parallèlement à cette action hebdomadaire, la banque alimentaire organise de grandes collectes dans les magasins deux fois par an. La prochaine collecte aura lieu les 26 et 27 novembre.

Afin de mener à bien cette collecte et ainsi récolter un maximum de denrées, nous avons besoin de bras et de sourires. Si vous êtes intéressé-e pour devenir bénévole sur un petit créneau de 2 heures ou plus, contactez-nous via la mairie ou auprès de Nolwenn Briand, adjointe au lien social.

☎ 06 87 91 58 31 ou par mail :
nolwenn.briand@mairie-saintquayperros.fr

BILAN DES MISSIONS "ARGENT DE POCHE"

Les missions "argent de poche" créent la possibilité pour des adolescents de 14 à 17 ans d'effectuer de petits chantiers de proximité (demi-journée) concourant à l'amélioration de leur cadre de vie. En contrepartie, les jeunes reçoivent une indemnisation de 15€ pour 3h30 avec une pause de 30 minutes.

A travers ce dispositif, les jeunes s'impliquent dans leur commune et créent des liens avec les services administratifs, techniques, les élus et des responsables d'associations qui les encadrent. Cela permet de sensibiliser les jeunes au respect des biens communs et de modifier leur regard sur l'action publique en renforçant leur sens civique. Elles peuvent aussi participer ainsi à la lutte contre les incivilités. La Mairie a mis en place ce dispositif sur la période estivale. Au total, 28 missions, réparties sur 12 journées, ont été réalisées par 16 jeunes (13 garçons et 3 filles) entre le 13 Juin et le 29 août. Les jeunes étaient 2 par mission afin de créer du lien entre eux et de favoriser une petite dynamique d'équipe qui facilite les échanges avec les adultes qui les encadrent. Chaque jeune a pu réaliser 2 missions, 3 pour certains. Ils ont semblé apprécier ce dispositif qui sera sans doute reconduit.



Julian et Eliot aident à l'installation de Musiques sur place

Ce dispositif a permis aux élus, aux membres d'associations, d'être en lien direct avec nos jeunes kénanais et de les impliquer dans la vie de notre commune.

HOMMAGE À ANDRÉ LE DAMANY

André Le Damany, bien connu des Kénanais, nous a quitté le 17 septembre des suites d'une longue maladie. Dédé, comme l'appelaient tous ses amis, a été écolier kénanais. Il a repris le flambeau paternel en tant que menuisier à Saint-Quay-Perros.



Engagé dans la vie associative, chasseur et footballeur au Stade kénanais, il s'implique dans la vie politique dès 1971 comme conseiller municipal puis adjoint jusqu'en 1987. Suite à la disponibilité d'un poste d'ouvrier d'entretien communal auquel il postule, il réoriente son activité, quitte ses responsabilités d'élu et met toutes ses compétences

et son savoir au service de la commune en tant qu'employé. Sa carrière évoluera vers un poste d'agent d'entretien puis agent technique et enfin agent de maîtrise principal.

Dédé était menuisier de formation mais grâce à ses nombreuses qualités, adresse, ténacité et ingéniosité, et à une grande polyvalence, il mènera des chantiers dans toutes les spécialités du bâtiment. Certaines réalisations sont encore visibles, telles que les abris des divers lavoirs (Roudoualen, Roudouanton, Zalo et Saint-Marguerite), le boulodrome, les aménagements en bois de la Coulée verte... En 2007, il fait valoir ses droits à la retraite et se voit remettre la médaille de vermeil régionale, départementale et communale. Après quelques années paisibles, la maladie a pris le dessus et l'a emporté, entouré de sa famille proche. Il laisse une image de personne dévouée et compétente au service de notre commune. Le conseil municipal, monsieur le maire honoraire, les anciens élus et les services de la Mairie se joignent à moi pour présenter nos sincères condoléances à toute sa famille.

Olivier Houzet

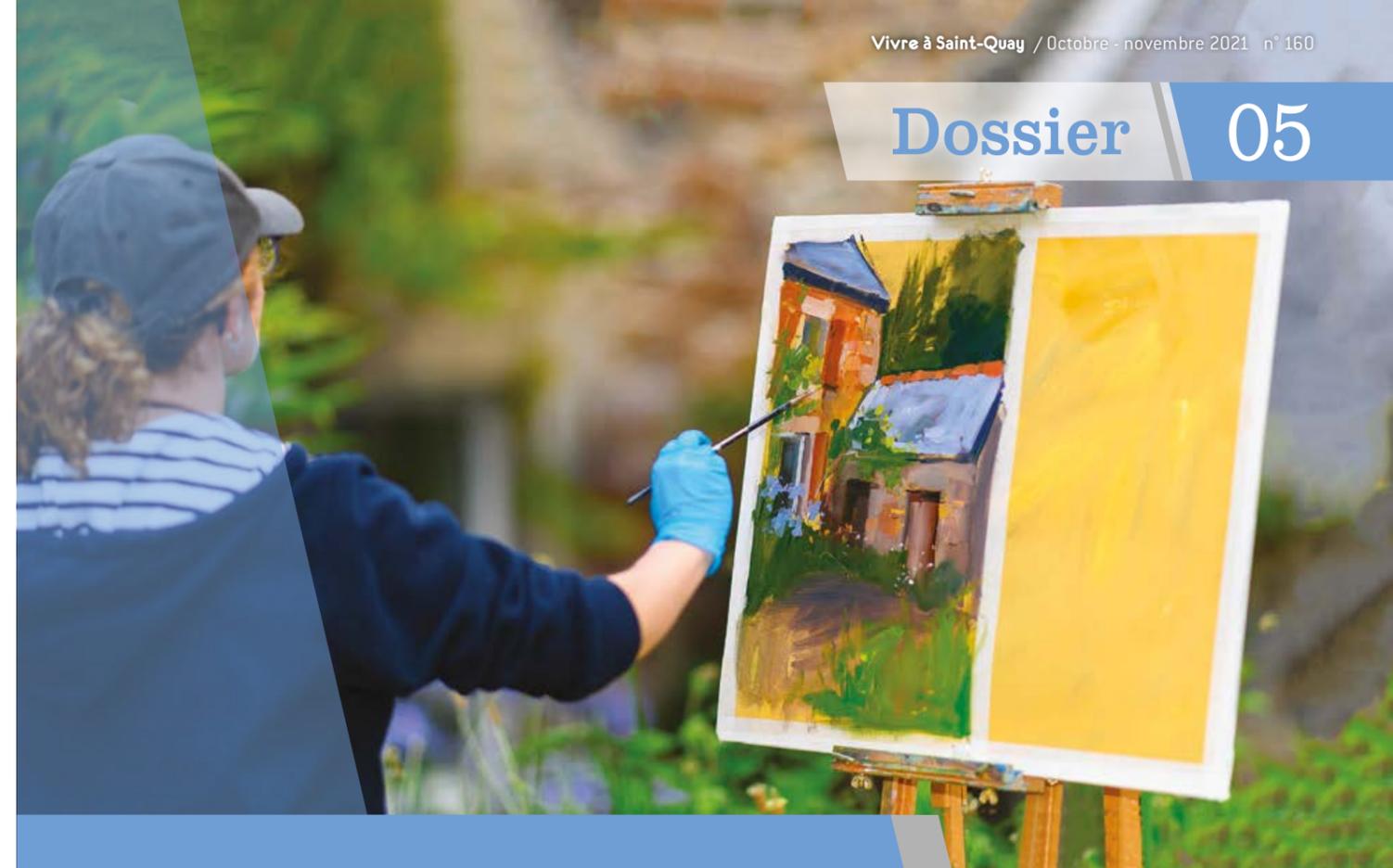
TRAVAUX PROGRAMMÉS

De nombreux travaux sont programmés sur la commune pour cette fin d'année, mais certains vont devoir être reportés sur 2022.

➔ **Travaux sur les bâtiments** - Les diagnostics réalisés sur la salle Yves Guégan ont mis en évidence des urgences telles que le remplacement des poutres à l'entrée (mise en sécurité) et la rénovation des poteaux porteurs (pérennité de la structure). Ceci impacte évidemment les prévisions budgétaires, mais nous ne souhaitons pas en faire l'économie. L'état du patio de la garderie de l'école justifie sa fermeture pour identifier toutes les malfaçons qui empêchent son utilisation (fuites, isolation, revêtement, ouverture...). Il en est de même pour les infrastructures mortuaires en mauvais état au cimetière des Fontaines.

➔ **Travaux de voirie** - Trois rues étaient au programme pour fin 2021 : rue de Bouscao, rue de Roudouanton et le bas de la rue de Kertanguy. Ces deux dernières sont conditionnées à l'avancement des travaux d'extension des réseaux enterrés d'eau et d'électricité pour les futurs lotissements. Les travaux de réseaux étant à la charge des aménageurs, nous devons donc les attendre. Pour Bouscao, dès que nous aurons la certitude que tous les réseaux sont compatibles avec les aménagements futurs, les travaux pourront démarrer ; ils sont donc toujours programmés pour 2021.

➔ **Travaux d'aménagement** - L'installation des équipements sportifs, des équipements cycles et des panneaux d'information suit son cours. Elle est programmée pour être terminée avant la fin de l'année. Enfin, l'aménagement des abords du tunnel a commencé afin de le rendre plus confortable et accessible à tous, ainsi que l'aménagement du terrain multisport.

**Retour sur les animations de l'été**

L'été 2021 a été pour les Kénanais-es l'occasion de renouer avec les festivités et animations, et ce malgré le contexte sanitaire encore un peu compliqué.

L'été s'est ouvert le dimanche 13 juin avec une première édition de "Musiques sur place", concert convivial organisé sur la place de la Mairie en fin d'après-midi. Cet événement a paru séduire les Kénanais-es, et a pu être renouvelé en fin d'été, et il le sera probablement encore.

Puis, l'équipe du comité d'animations a proposé un nouveau concept : encadrés par la compagnie Galapiat, les habitants ont été appelés à participer à un spectacle déambulatoire.

Le 3 juillet, ils sont venus se mêler dans les rues du bourg aux acrobates, jongleurs et musiciens de la troupe. Si le spectacle R(ou)libre a drainé un public nombreux, nul doute que l'expérience a été à la fois enrichissante et amusante pour les participant·e·s.

☉ 17 juillet
Voyage en Coulée verte et feu d'artifice

Le 17 juillet, environ 1500 personnes se sont déplacées pour une invitation au voyage dans notre Coulée verte. Certains sont venus goûter les plats variés : couscous, tajine, pizzas ou galettes. D'autres ont apprécié les concerts : la Bande à Léon, groupe créé suite à l'occupation du Carré Magique, qui se produisait pour la première fois, avec un répertoire jazz original inspiré de musiques de tous les continents, agrémenté de saxophone et de contrebasse. Mata Hari a ensuite revisité l'afrobeat, mélange énergique de musique africaine, de jazz et de funk, soutenu par un trio de cuivres. Accompagné de danseuses de l'association lannionaise un Baobab sous le pied, ils ont fait bouger le public jusqu'à la tombée de la nuit.

D'autres encore se sont déplacés spécialement pour le feu d'artifice. Tiré en proximité depuis le terrain de tennis, il a illuminé le ciel kénanais pendant un bon quart d'heure sans discontinuer.

Cet événement organisé dans l'écrin de verdure du centre-bourg, a permis de transcender cet espace et de mettre en valeur ses nombreux atouts. Nul doute que petits et grands sont repartis des étoiles plein les yeux, de la musique plein la tête et des arômes plein les papilles...





Voyage en Coulée verte, Mata Hari en scène

☉ 29 AOÛT
MUSIQUES SUR PLACE #2

Pour la deuxième fois, des musiciens sont venus animer la place de la Mairie, devenue piétonne à cette occasion. Une petite centaine de personnes a ainsi pu profiter du concert blues de Little-Houd Band en dégustant un cidre et une crêpe. Ce moment a permis aux Kénaçais-es de se retrouver dans une ambiance décontractée en fin d'été.



☉ 31 juillet
Couleurs de Bretagne

Le concours "Couleurs de Bretagne" a été créé par une association basée à Baden (56) qui œuvre pour la promotion du patrimoine régional. Sa première édition kénaïaise a eu lieu le 31 juillet. Cinquante artistes amateurs, des adultes et quelques enfants, venant de diverses régions, y ont participé. Objectif : "croquer" dans la journée, avec la technique de son choix (huile, acrylique, pastel, encre), un des douze lieux proposés dans la commune.

Les novices et les habitués des concours de peinture ont été heureux de découvrir un nouveau patrimoine à "croquer", tel que le bourg historique, l'église, la fontaine

Saint-Marguerite, l'allée couverte, le manoir des petites bretonnes, la ferme de Queo an Arhant ou le moulin de Bouscao.

Le support était tamponné à l'accueil, afin d'assurer que l'œuvre soit réalisée sur place, puis chaque artiste se dirigeait sur le lieu de son choix, pour réaliser sa création. À 16h, tous les artistes devaient avoir rendu leurs œuvres pour que les organisateurs puissent les afficher dans la salle Guégan



et ensuite délibérer et attribuer les prix. À 18h, les membres du jury ont attribué les 17 prix.

"Peindre devant un public puis être jugé c'est courageux. Outre le plaisir de se retrouver, je pense qu'en échangeant entre nous cela permet de progresser" a expliqué un artiste.



☉ Du 31 juillet au 29 août
Exposition des vestiges de Crec'h Quillé

L'allée couverte de Crec'h Quillé est une ancienne sépulture collective datant d'environ 2200 avant JC. Redécouvert en 1961 par un instituteur, le site a fait l'objet entre 1963 et 1966, de fouilles puis d'une restauration, qui ont permis de découvrir des outils polis, d'autres en silex ainsi que des vases, des bols et des éléments décoratifs (pendeloques en schiste).



Grâce à la pugnacité de certains élus, leur lieu de stockage a pu être identifié, des vitrines empruntées et l'exposition organisée en mairie, pour tout le mois d'août.

Nous remercions la DRAC de Rennes qui a confié le mobilier lithique et les céramiques, la maison de l'architecture de Plus-sulien, capitale de la hache polie qui a donné les autorisations pour la publication des photos, le service communication du Département qui a mis gracieusement à disposition les vitrines et bien sûr nos services techniques.

L'exposition présentait également divers décryptages et informations, tel que l'allée couverte, racontée en images par Roland Geffroy, maire honoraire.

☉ Du 8 août au 15 août
Exposition d'arts kénaïaise

C'est avec grand plaisir que Marie-Paule Le Goff a accueilli cette année le sculpteur Seenu pour la 32^{ème} édition de l'Exposition d'arts kénaïaise. Spécialiste de la pierre, notamment le granit, Seenu aime le travail des sculptures monumentales, la force et l'énergie qu'elles demandent, la présence qu'elles dégagent une fois sculptées. Depuis 2009, il participe au gigantesque projet de la Vallée des Saints.

Parmi les autres artistes, le public a pu apprécier les œuvres de photographes, pastellistes, peintres sur toile et sur porcelaine, créateurs de bijoux et de sacs, sculpteurs sur métal et sur pierre.



C'est la rentrée !



Écoles Albert Jacquard

En raison du contexte sanitaire, cette année encore, les parents n'ont pas pu être accueillis dans l'école par le maire et les directrices. C'est donc sur le parvis que chacune et chacun, avec impatience et un peu d'émotion, a attendu d'être appelé par sa maîtresse.

Cette année, un regroupement pédagogique a été effectué : les enfants de grande section sont dans la classe de M^{me} Guégan avec les CP. Ceci permet notamment d'équilibrer les effectifs :

- **Maternelle**, une classe de 26 enfants de toute petite section, petite section et moyenne section avec M^{me} Collet
- **Primaire**, trois classes de 16 à 18 enfants :
 - > Grande section et CP avec M^{me} Guégan,
 - > Cours élémentaire 1 et 2 avec M^{me} Gorry,
 - > Cours moyen 1 et 2 avec M^{me} Lagier.

S'ils doivent encore porter le masque en classe à partir de 6 ans, les enfants sont cependant soulagés d'apprendre que ce n'est plus obligatoire dans la cour de récréation. Le port du masque reste obligatoire pour tous sur le parvis de l'école, par arrêté municipal. Les gestes barrières restent évidemment appliqués, et notamment un lavage fréquent des mains.

Le brassage est également limité au maximum. Pour cela, en primaire, l'entrée des élèves se fait en décalé : 8h35 pour la classe de GS/CP, 8h40 pour la classe de CE1/CE2, et 8h45 pour la classe de CM1/CM2. De même, les récréations des élèves restent séparées et décalées : les classes de M^{me} Guégan et M^{me} Gorry sont en récréation au même moment, mais les élèves des deux classes jouent dans des espaces séparés de la cour.



À la cantine, les enfants mangent toujours à 2 ou 3 par table, toujours les mêmes, ce qui permet d'assurer à la fois une bonne distance entre eux et de limiter les échanges. Enfin, il est demandé aux parents de garder leur enfant à la maison quand il présente de la fièvre (température supérieure à 38). Ces mesures ont pour objectif la protection de tous, enfants et adultes.

Malgré tout, les enfants étaient heureux, comme à chaque rentrée, de retrouver leur école, les copines et les copains, le personnel de l'école, et les maîtresses.

Bonne rentrée !

Les projets scolaires

PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école englobe deux axes : le vivre-ensemble et l'ouverture au monde.

Parmi les actions qui seront mises en place, les principales sont :

- **vivre-ensemble et citoyenneté :**
 - > ateliers philosophie avec l'association SEVE
 - > travail sur les émotions
 - > développement du lien intergénérationnel
- **ouverture au monde :**
 - > parcours renforcé en anglais pour tous (rituels, motricité/sport, passation de consignes ...)
 - > culture générale des pays anglophones
 - > en classe de TPS/PS/GS : travail sur les contes du monde et correspondance avec une école espagnole
 - > en primaire : le projet musique sera en relation avec l'anglais et la culture anglophone

VOYAGE SCOLAIRE

Une sortie est prévue les 23 et 24 mai 2022 aux Châteaux de la Loire pour les classes de M^{mes} Gorry et Lagier.

Pour pouvoir concrétiser ce projet, il faudra que l'Amicale laïque kénanaise ait pu renouveler son bureau.

AUTRES SORTIES ET ACTIVITÉS

- Sortie au zoo de Trégomeur
- Sortie au Musée du Loup
- Sortie en forêt de Brocéliande après un travail autour des contes et légendes associés
- Sortie à la ferme Rolland à Lannion (maternelles et CP)
- Natation au Forum de Trégastel, 2 séances par semaine en mai et juin, durant 5 semaines, de la grande section au CE2
- Participation à Cinécole (1 film par trimestre au cinéma)
- Intervention de l'organisme Sciences et Vie (pour les primaires)

Les activités de début d'année

Athlétisme

Dès le début d'année scolaire, les élèves des classes de M^{mes} Guégan, Gorry et Lagier (grande section au CM2), ont bénéficié de séances d'athlétisme qui ont lieu tous les vendredis, l'après-midi, sur la piste d'athlétisme de Saint-Quay-Perros, jusqu'aux vacances de la Toussaint. Des ateliers de course, de saut et de lancer ont été mis en place pour faire progresser les enfants. La dernière séance permettra une évaluation sur l'ensemble des ateliers.



Ramassage scolaire par l'âne Marius

Mardi 21 septembre, la classe de TPS/PS/MS a bénéficié d'un ramassage scolaire peu ordinaire : une carriole tirée par un âne ! Différents lieux de ramassage avaient été définis au préalable et les élèves ont apprécié la petite balade matinale. Cette initiative municipale a été prolongée sur le temps scolaire afin de permettre à tous les élèves d'effectuer un petit tour en carriole. Les élèves ont pu ensuite remercier l'âne Marius en le caressant et en lui donnant des morceaux de pomme.

Voile

Quatre séances ont eu lieu en septembre pour les CM de M^{me} Lagier à l'école de voile de Trébeurden. La première séance a débuté par des tests pour les CM1 qui n'avaient jamais fait de voile scolaire.



Le personnel scolaire municipal

L'école ne pourrait fonctionner correctement sans l'aide précieuse du personnel municipal, qui s'emploie à toutes les activités annexes à l'enseignement, telles que l'assistance des maîtresses, la garderie et la cantine. Les enfants sont également très attachés à ces personnes qu'elles connaissent maintenant depuis plusieurs années.

Emmanuelle Le Marrec et Valérie Le Grossec occupent la fonction d'ATSEM, la première en maternelle avec Mme Collet pour les TPS/PS/MS, et la seconde auprès des grandes sections. Cette année, elle est donc présente dans la classe de M^{me} Guégan avec les CP.

La garderie est assurée le matin par Valérie, et le soir par Emmanuelle jusque 17h, ainsi que Noémie Painchaud et Caroline Duquenne. À la cantine, le cuisinier, Laurent Masson, est aidé au service par Valérie, Noémie et Caroline.



De gauche à droite : Caroline, Emmanuelle, Noémie et Valérie



À la cantine, les seniors partagent désormais la salle avec les maîtresses et les enfants

Stage de Toussaint



La municipalité propose aux jeunes des stages de découverte de l'escrime pendant les vacances, lundi 25, mardi 26, jeudi 28 et vendredi 29 octobre. Encadré par un maître d'armes diplômé d'État, ce stage est réparti sur 4 séances durant une semaine. Les jeunes pourront découvrir ce sport selon 2 tranches d'âges :

- à partir de 6 ans : 4x1h, participation 25 € la semaine,
- à partir de 10 ans : 4x2h, participation 35 € la semaine.

Au programme : explication des règles/matériel/sécurité/déplacements/terrain, apprentissage technique pour l'attaque et la défense, mise en place de l'arbitrage, à chaque séance une mise en application en matchs de 4 touches et en fin de stage une compétition amicale.

➔ Renseignements : contact@mairie-saintquayperros.fr



Les activités périscolaires

Cette année, trois activités périscolaires sont proposées par la municipalité.

L'heure du conte

Comme l'an passé, des bénévoles de la bibliothèque vont se rendre tous les mardis à la bibliothèque de l'école maternelle, après la classe, pour lire des histoires aux petits et aux tout-petits... De jolis moments de plaisir partagé en perspective...



Arts plastiques

Marie-Paule Gouny, artiste peintre et professeure d'arts plastiques, ravie de l'année passée avec ses petits artistes kénanais, propose de poursuivre cette aventure, en ouvrant un atelier aux tous petits artistes. Différentes techniques seront abordées, allant de la peinture au dessin, lavis, fusain, collage...



➔ Renseignements : armelle.jegou@mairie-saintquayperros.fr

Connaissez-vous le Moulin du duc ?

À Lannion, sur les bords du Léguer, le site du Moulin du duc, librement accessible et gratuit, est dédié aux familles. Petits et grands peuvent y trouver leur compte parmi les multiples activités possibles : piste de BMX, blocs d'escalade, structure de jeux XXL ou parcours d'accrobranche. Ce dernier serpente entre les arbres à 1,10m du sol, sur une longueur de 260 mètres, avec une 18 ateliers et 2 tyroliennes, le tout au-dessus d'un épais tapis d'écorce de pin pour amortir les chutes. Récemment, une piste de 400 mètres a aussi été aménagée avec de l'enrobé, pour favoriser la pratique des trottinettes, skates et rollers. Enfin, depuis le mois de mai, deux parcours de course d'orientation ont été mis en place.

➔ Carte : www.lannion.bzh/images/sport/petits_ducs.pdf

L'anglais en chanson, en musique...et par le jeu !



The sessions take place in the school's motor skills room

Here is Tana! Tana est Malaisienne, elle parle couramment 4 langues et est professeure d'anglais. Elle a voyagé dans 13 pays, en Europe, en Asie et au Moyen-Orient. Elle a beaucoup travaillé avec les enfants, en France et ailleurs.

Last but not least... Elle est très attachée à leur faire découvrir la diversité culturelle... par le jeu ! Son atelier se déroulera en deux groupes, selon l'âge des enfants, et se fera autour de jeux, de danses, de comptines, de storytellings (petites histoires en anglais)... Les plus grands joueront aussi aux globetrotters, pour découvrir la diversité culturelle au sein des pays anglophones.

Et ce, toujours dans la bonne humeur !

Accueil de loisirs pour les vacances scolaires

Le CIDS (Centre Intercommunal de Découverte Sportive) regroupe 5 communes : Kermaria-Sulard, Louannec, Saint-Quay-Perros, Trélévern et Trévou-Tréguignec. Il a en charge l'organisation des accueils de loisirs à chaque période de vacances sauf Noël. L'accueil est proposé aux enfants de 3 à 12 ans et les formules sont souples : journée ou demi-journée avec ou sans repas.

L'accueil des enfants se fait entre 7h45 et 9h, et les parents peuvent venir chercher leur enfant entre 17h et 18h30.

Les dossiers sont à déposer en mairie de Louannec une semaine avant le premier jour de la venue de l'enfant. Les places sont limitées.

➔ Renseignements : www.louannec.com/le-centre-de-loisirs-vacances-scolaires



LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

C'est la rentrée ! Après ce premier semestre 2021 très marqué par la pandémie et ses conséquences, espérons que la vie reprenne un cours plus normal même s'il faut encore respecter quelques règles sanitaires. Le monde du travail semble bien lancé et recrute. À en juger par la présentation des forums dans les journaux locaux, les nombreuses associations reprennent aussi leurs activités. Quant au monde de l'enseignement, essentiel pour tout pays, espérons que les élèves se remettront des fortes perturbations subies lors de la dernière année scolaire et pourront participer aux cours en personne et pas seulement à distance. Comme dans une fourmilière, chacun s'active, certes pour son bien personnel mais aussi pour nos biens communs, par exemple, le climat, la biodiversité, la santé, la culture. Chacun, à sa mesure, œuvre ainsi à la construction de ce monde où il y a encore beaucoup à faire pour plus de respect, de fraternité, de justice, de paix... Bonne rentrée à tous.



AXEL KAHN ET LA RELIGION

Médecin, président de la ligue nationale contre le cancer, lui-même atteint par ce mal, Axel Kahn a été interviewé quelques semaines avant sa mort par Alice Le Dréau, journaliste au journal La Croix, interview d'autant plus bouleversante et riche qu'il se savait condamné. En voici un extrait qui témoigne de son haut niveau d'humanisme.

A. LD. : *Vous qui ne croyez pas à la vie après la mort, quelle trace aimeriez-vous laisser pour rester vivant ?*

A. K. : *Si je ne vois rien après la mort, c'est que j'ai perdu la foi, à 15 ans. Je n'en suis pas fier du tout. Tout le monde sait que je suis culturellement catholique, que mon pays natal, mon village natal, c'est le catholicisme, je lui garde un lien très fort. Je me suis d'ailleurs compliqué la vie finalement : j'ai voulu bâtir un humanisme, mon humanisme, qui en fin de compte ressemble beaucoup à l'humanisme des chrétiens. La trace que je veux laisser, en tant qu'auteur, penseur, c'est contribuer à donner de la matière à réflexion, des solutions aux embûches rencontrées. Même si je ne suis plus là pour le voir. À ce titre, ma mort serait réussie.*

FORMATIONS

En septembre débutent la formation catéchétique des enfants et des adultes :

• **L'éveil à la foi des petits de 3 à 7 ans** : il a lieu certains dimanches de l'année liturgique à l'oratoire de l'église St Jacques pendant la messe. Les enfants de 3 à 7 ans sont accompagnés pour écouter et comprendre la Parole du jour.

• **Pour les élèves du CE1 au CM2, les ados (6^{ème}) et les jeunes** qui veulent cheminer vers le sacrement de confirmation : s'adresser au presbytère de Perros-Guirec.

☎ 02 96 23 21 64

• De nombreuses formations pour **adultes** sont assurées par le diocèse de St-Brieuc. Le livret des formations est consultable et téléchargeable sur le site du diocèse : <https://saintbrieuc-treguier.catholique.fr/formation-permanente/>

☎ Contact : 02 96 68 13 41.

DATES OU ÉVÈNEMENTS À RETENIR

Sous réserve que la situation sanitaire le permette, le père Albert et l'équipe d'animation paroissiale ont établi le planning des célébrations du dernier trimestre 2021 comme suit :

Messes à Saint-Quay :

- Dimanche 24 octobre à 9h30
- Samedi 6 novembre à 18h
- Dimanche 12 décembre à 9h30

Célébrations de Noël :

- Vendredi 24 décembre : à 11h, 16h et 20h30 à Saint Jacques, Perros-Guirec
- Vendredi 24 décembre : à 18h à Louannec
- Samedi 25 décembre : à 11h à Saint Jacques, Perros-Guirec

☎ **Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou encore le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>**

PARDONS DE SAINT-MÉEN ET DE SAINT-QUAY

Les évolutions positives de la pandémie ont permis cette année la tenue des pardons. Celui de St-Méen a eu lieu le 24 mai. Le dimanche 18 juillet, l'église de St-Quay et son environnement, de même que la fontaine sainte Marguerite, étaient bien décorés et fleuris pour accueillir le pardon qui a réuni une assistance heureuse de se retrouver à l'église, à la procession puis autour du pot de l'amitié.

Un des textes lus, de Saint Paul, parle de Jésus qui détruit le mur de la haine qui sépare le païen alors considéré comme impur et le juif et ainsi les réconcilie entre eux et avec Dieu. Ce texte nous invite aujourd'hui à tomber ces murs qui nous séparent et à être des artisans de paix.

☎ Yves Ollivier

Mado Hamon, un personnage bien connu de la commune

Bénévole, présidente et membre d'associations, adjointe et conseillère municipale, Mado a toujours été active à Saint-Quay-Perros depuis son installation sur la commune en 1963.



C'est dans sa maison de Park ar C'hra, avec Michel, son compagnon depuis 25 ans, que Mado nous reçoit un matin. Autour de nous, les photos de leurs 12 petits-enfants et de leurs 5 arrière-petits-enfants, et un peu partout, des maquettes de bateaux. Autour de la table, elle évoque toute une carrière d'engagement et de bénévolat.

Mado est née à Perros-Guirec, et depuis toute petite elle venait en vacances chez sa tante à Saint-Quay-Perros, "à la campagne". Elle est issue d'une famille modeste, d'un père chef de chantier et d'une mère femme de ménage, où l'engagement était déjà présent puisque son père était conseiller municipal à Perros-Guirec.

Mado n'a jamais occupé un emploi rémunéré, mis à part des extras en tant que vendeuse ou dans l'hôtellerie, mais sa vie a été bien occupée, entre ses 2 enfants et ses activités associatives et politiques. En 1969, elle n'a que 25 ans lorsque son père lui parle de l'amicale des donneurs de sang : elle y entre alors comme bénévole. Elle en deviendra présidente en 1998 et organisera de nombreuses collectes et rencontres dans le canton de Perros, dans les mairies, les écoles, le palais des congrès, sur les marchés et même sur la plage ! Elle deviendra ensuite membre du bureau départemental. Après 50 ans de bons et loyaux services, elle passe le relais en 2019. Elle évoque encore aujourd'hui avec émotion son plus beau souvenir, qui date de 2016, la transmission en relais de la flamme par les amicalistes, allant de ville en ville de Saint-Brieuc à Nantes, où se tenait le congrès cette année-là. Son engagement solidaire ne se limite pas au don de sang : elle participe également aux distributions de

la banque alimentaire de Lannion, à l'organisation des bourses aux vêtements et jouets de Saint-Quay, à l'amicale des aînés et à l'atelier Marie Curie qui tricote bonnets, layette et doudous au profit de l'institut Curie pour la recherche sur les cancers de l'enfant. Touchée par le sort du beau-fils de sa sœur, elle crée avec elle l'antenne perrosienne du Téléthon. Parallèlement, elle s'investit aussi dans la vie politique de sa commune : à 39 ans, en 1983, elle rejoint Yves Guégan sur sa liste et est élue adjointe aux affaires sociales pendant 6 ans. Pendant cette période, elle pousse à la création de la bibliothèque, alors située dans les combles de la mairie. En 1989, elle est réélue, mais cette fois sur la liste de Michel, donc en tant que conseillère municipale de l'opposition, jusqu'en 1995.



Mado et Michel, dans leurs maison de Park ar C'hra

Amatrice de musique, elle participe aussi pendant une vingtaine d'années à la chorale Awel Dreger et au groupe Tribann qui donne de nombreux concerts celtiques, participe à l'organisation des fêtes vénitienes et du triathlon de Perros-Guirec. Nul doute que Mado continuera encore longtemps à participer à la vie kénanaise et à nous régaler de son sourire.

“ Elle évoque toute une carrière d'engagement et de bénévolat ”

➔ **Rappel** : les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus ci-dessous sont des résumés. Les comptes rendus complets des délibérations et des échanges sont disponibles en mairie ou sur le site Internet, dès qu'ils ont été approuvés.

Conseil municipal du 14 mai 2021

En ouverture de séance, monsieur le maire remercie l'ensemble des conseillères et conseillers pour tout le travail accompli durant cette première année de mandature.

• Point sur les commissions

> Comité d'animations

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Département des Côtes-d'Armor dans le cadre de l'appel à projets "cultures communes 2021" pour l'animation "R(o)ue libre". Cette animation se tiendra sur la commune le samedi 3 juillet 2021 avec la compagnie Galapiat, les associations kénanaises et les citoyens. Un concert de musique du monde sera organisé dans la Coulée verte le samedi 17 juillet et sera par un feu d'artifice.

Le 13 juin, un concert sera organisé sur la place de la Mairie, fermée à la circulation pour l'occasion.

> Mobilité

Une étude de trafic (quantitative et qualitative) de la RD 788 va démarrer, elle sera ponctuée de 3 moments clés : un diagnostic en période estivale (2^e semaine d'août 2021), un diagnostic en période scolaire (3^e semaine de septembre 2021) et des expérimentations (décembre 2021). Cette étude porte sur tout le tronçon de Perros à Lannion. Les deux diagnostics comportent des comptages automatiques (nombre, vitesse), des analyses d'usages (piétons, cycles) par caméras et des enquêtes provenance-destination (2 j./sem. sur site par agent). L'enquête constitue un nouveau point de départ pour demander ensuite des transformations conséquentes en réponse aux attentes kénanaises.

• Présentation du projet pédagogique de l'école Albert Jacquard

Les enseignantes de l'école maternelle et de l'école primaire ont élaboré un projet pédagogique qui s'articule autour de deux axes : Le premier est de développer des comportements citoyens, de mieux vivre ensemble : dans la classe, à l'école, et dans la commune en développant le lien intergénérationnel.

Le deuxième est de mettre en place un parcours renforcé en anglais, de la petite section de maternelle jusqu'en CM2.

Le projet pédagogique doit être visé par l'Inspection académique et validé en conseils d'école.

• Emplois saisonniers, été 2021

Des adjoints techniques contractuels seront recrutés pour assurer le remplacement des agents des services techniques municipaux pendant leurs congés annuels d'été afin de faire face au surcroît de travail.

• Vote des subventions 2021

Les membres du conseil municipal votent les subventions suivantes (Marcel Le Bozec ne prend pas part au vote de la subvention au Stade kénanaise car il est trésorier de l'association) :

Subventions 2021, associations communales

Amicale laïque kénanaise	2300 €
Amicale employés communaux	2900 €
Club senior	100 €
Danses bretonnes	175 €
Société de chasse	210 €
Stade kénanaise	2500 €
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALE	8185 €

Subventions 2021, associations extérieures

AC Trégor	75 €
APAJH	45 €
CAUE	136 €
Croix rouge	75 €
Eau et rivières	45 €
La Pierre Le Bigaut	50 €
Prévention routière 22	75 €
Protection civile	136 €
Prévision voyages scolaire	1000 €
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS EXTÉRIEURS	1637 €

Subventions 2021, associations sociales

ADBS Perros Guirec donneurs de sang Perros	75 €
Alcool assistance	75 €
Banque alimentaire	1899 €
CIDFF 22	135 €
Conférence Saint-Yves	55 €
France ADOT	65 €
Ligue contre le cancer 22	50 €
Restos du cœur	45 €
Rêves de clown	45 €
Secours populaire Lannion	45 €
Ty Ma Zud Coz association del'EPADH de Tréguier	45 €
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SOCIALES	2534 €

TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	12356 €
---	----------------

• Mission argent de poche, été 2021

Le conseil municipal autorise la mise en œuvre du dispositif "argent de poche" sur la commune afin de proposer aux jeunes de 16 à 18 ans des chantiers d'intérêt collectif en contrepartie d'une indemnisation de 15 euros par mission réalisée sur une demi-journée (3h30 dont 30 mn de pause).

• Vente de livres à la bibliothèque

Le conseil municipal autorise la vente à l'euro symbolique des livres de la bibliothèque qui ne sont plus empruntés ou qui ont été retirés des rayons, lors des portes ouvertes de la bibliothèque qui auront lieu le 16 juin

• Demande de subvention appel à projets patrimoine auprès de la région Bretagne

Ce dossier de demande de subvention auprès de la Région Bretagne a pour but de rénover la fontaine qui se situe près de l'accès nord du cimetière n°3 (cimetière des Fontaines).

• Plan de relance n°2 du Département

Le conseil départemental a accordé à la commune une subvention de 23 500 € pour l'installation d'équipements sportifs et d'un terrain multisports. Le montant de la subvention étant inférieur au montant sollicité, il a été décidé de retirer la passerelle du projet.

• Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Monsieur le Sous-préfet a décidé d'accorder à la commune une subvention d'un montant prévisionnel de 35 788 € (35% de 102 252 €) pour la réalisation des travaux de voirie programmés à Bouscao/Roudouanton.

• Fonds de concours Plan de déplacements : circulations douces

Lannion-Trégor Communauté a accordé à la commune une subvention d'un montant de 9 075 € (30 % de 30 251 €) pour la réalisation d'une voie douce à Beg an Duchon. La demande d'amendes de police est en instruction au Département.

• Achat du véhicule électrique

Monsieur le maire explique à l'assemblée qu'il a validé la proposition du concessionnaire Peugeot pour l'achat d'un véhicule électrique. Le véhicule dispose d'un crochet d'attelage et son autonomie lui permet de faire l'aller-retour Saint-Quay-Perros/Saint-Brieuc. Il sera livré équipé. Après déduction des subventions possibles et du remboursement de la TVA, le prix du véhicule sera au maximum de 21 541 € et au minimum de 20 705 €.

• Charte de participation citoyenne

La commune adopte la charte de participation citoyenne et l'appliquera dans un premier temps pour le projet d'aménagement du bourg.

• Changement de noms de rues

Dans la continuité du dossier d'adressage pour l'installation de la fibre optique, le conseil municipal, à l'unanimité, vote les changements des noms de rues suivants :

- Impasse Park Huellan en remplacement d'Impasse de la Chapelle Saint-Méen
- Chemin de Tachen Bihan pour la VC9D
- Chemin de Milin Douar Gourhant pour le chemin du centre aéré

• RD 788, cession de terrains départementaux et échanges fonciers

Pour permettre la réalisation d'une voie douce le long de la RD 788, la commune fait l'acquisition de 3 parcelles (à côté de Nauti-Breiz, à la sortie du tunnel côté Balaney), propriétés du Département des Côtes d'Armor, pour un montant de 655 €. Des échanges avec des propriétaires privés seront ensuite nécessaires pour garantir la continuité de la voie douce.

• Syndicat d'eau du Trégor. Soutien à la Pétition démocratique

Le conseil municipal approuve la pétition de soutien au Syndicat d'adduction d'eau du Trégor distribuée dans les boîtes aux lettres par des citoyens car celle-ci est en total accord avec les motions prises à deux reprises par la collectivité pour le maintien du syndicat.

Conseil municipal du 15 juin 2021

• Sélection du bureau d'étude pour l'élaboration du plan-guide de l'aménagement du bourg

Le conseil municipal a retenu la proposition du cabinet **Iris Chervet**, agence pluridisciplinaire d'architecture, urbanisme et paysage, pour un montant de 39 000 € H.T. Madame Chervet sera accompagnée pour la réalisation de ce travail par les cabinets :

- ABEIL, bureau d'études spécialisé dans le domaine l'ingénierie Voirie Réseaux (VRD) et l'économie.

- URBAN WATER, agence d'urbanisme et paysage spécialisée dans le domaine de l'écologie et l'hydrologie pour analyse des problématiques liées à l'eau sur la commune.

- ETC MOBILITES, bureau d'études spécialisé dans le domaine de l'éco-mobilité et le stationnement, pour la gestion des flux sur la commune dont le centre bourg.

Conseil municipal du 16 sep. 2021

• Rentrée scolaire

Cette rentrée est marquée par une hausse des effectifs en maternelle et en élémentaire. Dans un souci d'équilibrer les effectifs sur les 4 classes, les directrices des deux écoles ont décidé de procéder à un regroupement pédagogique.

Le projet pédagogique commun aux deux écoles, construit et expérimenté sur deux classes l'an dernier, va se déployer dans toutes les classes : un projet autour du vivre-ensemble, ici et dans le monde, avec des ateliers de philosophie animés par l'association Seve, et un parcours à anglais renforcé, c'est-à-dire un volume horaire important en anglais, et certaines matières enseignées en anglais.

• Travaux

- Les travaux liés aux deux plans de relance du Département sont en cours de réalisation. Pour obtenir l'intégralité des subventions accordées, ils devront être terminés pour le 31 décembre 2021.

- Conformément à une loi de 2019 sur la rénovation énergétique des bâtiments, des travaux sur les menuiseries et la chaudière de l'école seront nécessaires pour répondre à l'obligation de 40% d'économie d'énergie d'ici 2030.

- Des travaux sur la salle Yves Guégan vont être réalisés pour la remise en état des quatre poteaux de la façade ouest de la salle. Deux huisseries vitrées du hall d'entrée seront remplacées par un bardage bois. L'accès à la salle sera aménagé pendant la durée des travaux.

D'une manière générale, l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux devra être régulier pour éviter les surprises impactant significativement le budget de la commune.

• Bilan des missions "argent de poche"

Seize jeunes, 13 garçons et 3 filles, ont participé à l'opération "mission argent de poche" pendant la période estivale et 28 missions ont été proposées par la collectivité.

Les jeunes, la municipalité et les associations ont apprécié le dispositif, une réflexion va être menée pour le faire perdurer.

• Consommation du budget

Les dépenses de fonctionnement à la fin août 2021 sont en dessous des prévisions budgétaires, 50% du budget a été consommé. Les dépenses d'investissement n'ont pas toutes été réalisées car les travaux sont en cours ou n'ont pas encore pu démarrer.

• Adressage

La poste n'ayant pas rempli entièrement sa mission sur l'adressage, le contrat a été rompu. Monsieur le maire et Mme Le Dilavrec procèdent à la mise en conformité des nouvelles adresses avec la base d'adresse nationale, la base d'adresse locale et le système d'information géographique (cadastre) de Lannion-Trégor communauté.

• Tarification sociale des cantines

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la caisse des écoles, réunie le 9 juillet 2021, a voté la tarification sociale des cantines, qui permet de faire subventionner à hauteur de 3€ les repas facturés à 1€ ou moins des enfants issus de familles aux quotients familiaux (QF) les plus fragiles.

Le conseil municipal valide ce dispositif et approuve les tarifs de cantine votés par la caisse des écoles :

- QF1 (<700 euros) : 0,8€
- QF2 (700<QF<1000) : 1€
- QF3 (>1000) : 3€

• Étude surveillée à l'école Albert Jacquard

Le conseil municipal renouvelle l'étude surveillée à l'école Albert Jacquard les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17 h à 18 h.

• Occupation de la salle Yves Guégan par l'association Club cœur et santé

Le conseil municipal approuve l'occupation de la salle Yves Guégan par l'association Club cœur et santé les lundis de 15h à 16h15 du 13 septembre au 30 juin pour un montant de 500€.

L'association animera en cours d'année un atelier "parcours du cœur scolaire" et tiendra un stand lors des manifestations "sport & santé" organisées par la mairie.

• Ouvertures dominicales

Le conseil municipal autorise les ouvertures dominicales les 12 et 19 décembre 2021 pour les commerces suivants :

- commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé,
- commerce de détail de livres en magasin spécialisé,
- commerce de détail d'autres équipements du foyer.

• Rapport annuel du syndicat des eaux du Trégor

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2020 du syndicat des eaux du Trégor.

• Rapport d'activité 2020 de Lannion-Trégor communauté

Le conseil municipal approuve le rapport d'activité 2020 de Lannion-Trégor communauté.

• Pacte financier et fiscal de Lannion-Trégor communauté

En raison du manque de clarté sur les projets envisagés dans le pacte fiscal et financier et en raison de l'augmentation des taxes d'ordures ménagères, d'aménagement, de Gemapi et sur le foncier bâti qui vont impacter les revenus des ménages du territoire, le conseil municipal vote contre le pacte financier et fiscal de solidarité pour le mandat 2020-2026 de Lannion-Trégor communauté tel que présenté.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- > le lundi de 17h à 18h
- > le mercredi et le samedi de 10h à 12h
- 📞 contact : bibli.saintquay@orange.fr

LE COIN ADULTES

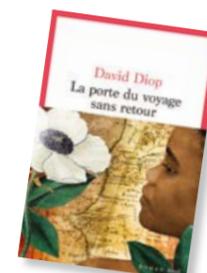
Le prix Louis Guilloux

La bibliothèque a souhaité proposer aux Kénaçais·es ces dix romans, publiés début 2021 et nommés pour ce prix organisé par la bibliothèque des Côtes d'Armor. Des romans qui parlent de filiation difficile, de racines douloureuses, mais aussi de reconstruction, d'évasion et de libération de femmes... Une sélection à la fois intéressante et exigeante.

Place maintenant aux lecteurs, qui choisiront bientôt leur livre préféré ; depuis le début de l'été, ces romans sont à la bibliothèque, avec des bulletins de vote, et une urne. À partir de deux livres lus, les lecteurs et lectrices peuvent voter. Enfin, le lundi 4 octobre à 14h, vous êtes invités à un café lecture à la bibliothèque, pour échanger autour de cette sélection.

C'est la rentrée littéraire ! L'équipe de la bibliothèque a souhaité se mettre à la page, et s'est procuré pas mal de nouveautés :

n'hésitez pas à venir les découvrir !
En voici quelques-unes, parmi les dernières enregistrées :



HALLOWEEN AVANT HALLOWEEN À LA BIBLIOTHÈQUE

Vous adorez les histoires de portes qui grincent, le hullement des chouettes au plus profond de la nuit ? Vous rêvez qu'une chauve-souris vous frôle, qu'une sorcière échevelée vous fasse avaler son infâme soupe à la bave de crapaud ? Nous avons ce qu'il vous faut !

Cette année, l'équipe de la bibliothèque vous concocte une soirée épouvantable pour fêter Halloween... Avant Halloween !!

Au programme :

- Les enfants sont invités le vendredi 22 octobre, entre 17 et 19 heures, à venir transformer la bibliothèque en château hanté, lors de deux ateliers : de 17 à 18h, et de 18 à 19h.
- Marie-Paule, professeur d'arts plastiques, saura leur donner plein d'idées.

Âge minimum conseillé : 6 ans

- Puis, samedi 23 octobre, à 18h30, vous êtes tous conviés, jeunes et moins jeunes, à la bibliothèque, pour participer à une lecture de contes aussi effroyables qu'abominables et terrifiants.

Âge minimum conseillé : 8 ans

N'hésitez pas à venir déguisé·e·s !!

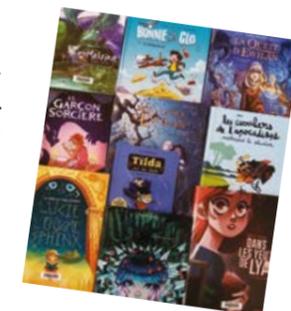
L'atelier d'arts plastiques et la lecture de contes sont offerts par l'équipe de la bibliothèque, mais les inscriptions sont nécessaires !

📞 À la bibliothèque ou par email : bibli.saintquay@orange.fr

LE COIN JEUNESSE

Je vote pour ma bande dessinée préférée !

Pour les jeunes amateurs de BD, âgés de 8 à 13 ans, l'équipe de la bibliothèque organise un concours "Ma BD préférée !". Pour pouvoir voter, il faut lire au moins 3 des 10 BD proposées, qui se trouvent à la bibliothèque. Le dépouillement aura lieu à la rentrée des vacances de Toussaint : tous les participants y sont invités, avec à la clé, le droit de participer au choix des 5 prochains livres jeunesse qui seront achetés par la bibliothèque !



Lancement du prix des Incorruptibles

Cette année encore, l'école Albert Jacquard et la bibliothèque municipale s'associent pour faire participer les élèves au prix des Incorruptibles. Dès fin septembre, les livres circuleront parmi les élèves. Les bénévoles de la bibliothèque présenteront aux classes de l'école élémentaire quelques livres de cette 33^{ème} sélection. Parions qu'elle saura aiguïser l'appétit de nos jeunes lecteurs et lectrices !

L'heure du conte > voir p.11

Parmi les nouveautés de la rentrée, voici une petite sélection :



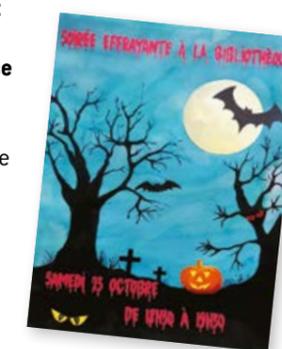
RAPPEL

La boîte à souvenirs de Saint-Quay-Perros

continue de vous proposer chaque mois une nouvelle énigme. Depuis le mois de juillet, vous la retrouverez sur le site de la Mairie, dans la rubrique patrimoine. L'énigme est proposée le 13 du mois, avec sa réponse, et une énigme, le 13 du mois suivant !

Réponse de l'énigme du n°158 :

📞 C'est le comice agricole, nommé "Farrouest 22", qui a eu lieu en 2013 à Saint-Quay-Perros.



La "baraque" de l'Espagnol

La "baraque", comme l'appelait Alfonso, fut la maison de la famille Friaza Vidal à Saint-Quay-Perros dans les années 60. Venu travailler sur les chantiers, Alfonso y passa une dizaine d'années avec sa femme et trois de ses filles.



Alfonso Friaza Vidal a immigré en France dans les années 60 pour venir travailler sur les chantiers. Il est arrivé sur Saint-Quay-Perros en 1962, comme maçon "à la tâche" sur le chantier du CNET (aujourd'hui Orange) réalisé par l'entreprise de bâtiments Ranvoisier.

Il fut accueilli par Yves et Louise-Yvonne Mordellès, chez qui il logea dans la ferme de Crec'h Avel. Sympathique, avenant et bon accordéoniste, il jouait les "jolis-cœurs" au village.

Apprenant qu'il avait laissé une femme et une fille au pays, Yvonne le somme de retourner les chercher ! En 1964, Alfonso revient donc avec son épouse Joséphine et sa fille Marie-Catherine, pour s'installer sur un lopin de terre non cultivé car de mauvaise qualité, coincé entre les champs et la route départementale, non loin d'autres baraques de fortune montées par des ouvriers portugais et espagnols, surnommés "camp Ranvoisier".

Joséphine avait un caractère sémillant, haut en couleurs, malgré la difficulté de vivre loin de leurs racines. À la fin du chantier du CNET, les autres baraques sont délaissées, mais Alfonso et Joséphine y restent car ils agrandissent leur famille : Louise-Yvonne et Carmen naissent à Lannion et sont scolarisées à Saint-Quay ;

elles sont kénanaises. Alfonso agrandit la cabane, l'embellit, pose du papier peint, installe des équipements qu'il fabrique lui-même, des sanitaires à l'extérieur, un poulailler, un potager... Les filles grandissent, les kénanaises des fermes alentours se souviennent de jeux, d'anecdotes, de quiproquos, dont ils et elles rient encore.

Lors d'échanges avec Louise-Yvonne, maintenant installée sur Quimper, celle-ci témoigne, avec grande émotion, combien elle doit aux parents Mordellès, Yves et Louise-Yvonne. Elle les appelle parrain et marraine et porte le prénom de M^{me} Mordellès ; ils ont construit sa personnalité, son identité, par leur bienveillance, leur altruisme et leur rigueur.

Alfonso est maintenant âgé de 88 ans et vit en maison médicalisée sur Quimper. Lors de moments de lucidité, il aime partager ses souvenirs kénanaises avec ses filles, revoir les photos de "la baraque", se rappeler des enfants Mordellès : Titane, Titi et Françoise.

Le cœur de la famille Friaza Vidal est resté dans cette cabane, délabrée, mais toujours debout, dans laquelle on aperçoit encore le papier peint et les patères fabriquées par

Alfonso. Faite de bois et de goudron sur un terrain prêté par la famille Mordellès, elle aura été le foyer d'une famille devenue kénanaise pendant une petite dizaine d'années.

Alors, pourquoi en parler aujourd'hui ? Un programme immobilier, qui englobe cette parcelle, est en cours et cette cabane va donc disparaître ; nous avons voulu que son histoire, celle de ses occupants, ne tombe pas dans l'oubli. Elle restera dans les esprits kénanaises comme une belle leçon d'altruisme sur l'accueil d'un immigré et de sa famille.



Les enfants Friaza Vidal et Yvon Le Cam devant la baraque

➔ Informations recueillies auprès des enfants Mordellès et de Louise-Yvonne Friaza Vidal.

NOS ROUTES NE SONT PAS DES POUBELLES !



En juin, après une matinée à ramasser les déchets sur la 4 voies, nous avons constaté l'état déplorable de nos routes et chemins, pollués par les déchets en tout genre.

Depuis, un groupe de bénévoles a décidé de se retrouver pour effectuer un ramassage des déchets. Equipé de gants, pinces et gilets jaunes, notre petit groupe parcourt tous les mois les routes et chemins kénanaises dans la joie et la bonne humeur. Si vous avez envie de faire un geste pour l'environnement, venez rejoindre les petits ramasseurs de notre groupe "Nos routes ne sont pas des poubelles" !

Vous pouvez nous contacter par mail : lespetitsramasseurs@gmail.com

AG DU SOUVENIR FRANÇAIS

Samedi 18 Septembre avait lieu, Salle Yves Guégan, une réunion plénière concernant le canton de Perros-Guirec du Souvenir français. Jean Convert, président en exercice, a dressé un bilan exhaustif et méritant, du travail des délégué(e)s des 9 communes du canton, en présence des amis délégués de Lannion, Pleumeur-Bodou

et Trébeurden. Les initiatives originales et projets d'avenir encouragés par les municipalités, anticipant et illustrant les commémorations, verront davantage demain un engagement intergénérationnel, car rien n'est plus beau qu'une jeunesse qui s'engage avec les seniors bénévoles, pour un devoir de mémoire fraternel, associant d'ailleurs, les autres associations patriotiques. Nous aurons l'occasion d'en présenter une synthèse, après l'assemblée générale du Souvenir français en janvier 2022, que présidera Lucien Anquet.



ANNIVERSAIRE DU DOYEN



Pour ses 92 ans, Marcel Scoul était en vacances chez son fils, nous avons donc décidé d'attendre qu'il soit revenu pour fêter cela. Pour l'occasion il avait réuni toutes les générations son neveu (et voisin d'en face), Gérard Gaffric, son fils Éric Scoul, agriculteur à Gourin, ancien joueur du Stade kénanaise, coaché par "Ptit-Louis", son petit-fils Rémy Scoul, installé en GAEC avec

son père Éric et son arrière-petite-fille Rose Scoul âgée de 2 ans et demie. Donné pour mort à plusieurs reprises et dès l'âge de 6 ans car passé sous une charrette, comme il aime le rappeler, Marcel est toujours là, bien en vie et plein de vigueur. Nous lui avons donc souhaité santé et longévité.

NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

En remplacement d'un véhicule vétuste qui avait, durant 29 ans, répondu aux besoins des services techniques, la municipalité se dote d'un nouveau véhicule électrique.

Propre et silencieux, ce véhicule va circuler sur la commune, utilisé comme véhicule de proximité. Il aura coûté à la municipalité 20 700 € lorsque nous aurons récupéré les taxes et autres conventions prévues. Ce véhicule ne nécessite pas d'installation électrique particulière pour pouvoir être rechargé.



Laisser aux plantes la chance et le temps de s'exprimer



Situé parmi les résidences du Croas Hent, le jardin de Colette et de Pierre ne laisse pas indifférent. Il dégage une harmonie et une douceur propres aux personnes qui aiment prendre soin de la nature.

Rien ne semble dû au hasard et pourtant, Colette considère que son jardin est ordinaire mais accueillant pour les plantes : *"je ne fais pas de recherche. J'aime échanger et je plante tout ce que l'on me donne, cependant la majorité des plantes ont été achetées : jacinthe du Cap, glaïeuls d'Abyssinie que j'avais remarqués dans le jardin du "Quai des possibles" à Lannion."*

Un joli son de cascade accompagne une belle diversité de plantes autour du bassin : des graminées "canne à pêche des anges" (*Dierama pulcherrimum*) aux fleurs blanches et roses, un couvre sol à feuillage panaché tranche avec les hostas et les pavots roses qui se sont ressemés spontanément. Colette laisse la chance aux plantes de s'exprimer : *"tous les matins, j'apprécie de venir dire "bonjour" à mon jardin. Pierre est un architecte paysagiste : il a dessiné et aménagé le plan d'eau et sait trouver une place à chaque plante."*

L'hôtel à insectes ne fait pas de la figuration : sans nécessité d'entretien, il fourmille de butineurs. Le gazon reste champêtre pour accueillir la flore spontanée, très utile pour eux.

Colette ajoute : *"à la naissance de chaque petit enfant, on a planté un pommier pour un garçon et un poirier*

pour une fille. Les petits-enfants mettent leurs prénoms aux pieds des fruitiers. Ils sont heureux de redécouvrir leur arbre à chaque visite chez les grands-parents."

"Quand je jardine, je peux y passer plusieurs heures car je ne vois pas le temps passer."

A l'image de leur jardin, le partage des tâches semblent bien équilibré : Colette s'occupe du jardin ornemental et des récoltes, Pierre, des plantations et du potager. Celui-ci est en continuité avec le jardin ornemental.

Un prunier de famille en partie mort sert gracieusement de tuteur à un rosier. Par contre, les racines superficielles du bouleau freinent l'installation d'un autre rosier.

Les zones d'ombre sont mises en valeur par la diversité des couleurs et des formes de la végétation. Par exemple, un podophyllum Spotty Dotty a



de belles fleurs pendantes grenat sous ses feuilles tachetées. Il côtoie un hortensia à petites fleurs bleues et blanches trouvé par hasard à la déchèterie, un fusain ailé et un cornouiller Kousa Satomi.



C'est avec émotion que Colette raconte une belle histoire. Il y a une dizaine d'années, Colette et Pierre ont nourri et sauvé 3 bébés hérissons. Leur mère avait disparu. Après prises de renseignements auprès d'un "sanctuaire des hérissons" et aidé par une vétérinaire voisine, ils ont aménagé des abris successifs selon leur croissance et les ont nourris au biberon, à la pâtée puis aux croquettes. Le voisinage et quelques classes ont été ravis de les découvrir.

Depuis cette expérience, considérant qu'on ne s'intéresse pas assez aux animaux sauvages, Colette et Pierre sont devenus membres de l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS), leur jardin est aussi, depuis son origine, un refuge LPO.

On a envie de redécouvrir le jardin de Colette et Pierre à chaque saison : d'abord pour leurs personnalités et aussi pour le bien-être qui s'en dégage.

GRAINOTHÈQUE

Une grainothèque est en projet sur notre commune. Il en existe actuellement deux dans le Trégor (Penvénan et Pleumeur-Bodou).

Pourquoi une grainothèque ?

- **Pour la gratuité dans un monde où tout s'achète**
Le partage est une manière économique, libre et solidaire de faire (re)découvrir les trésors de la nature à nos enfants, à nos voisins... Alors que les graines reproductibles abondent dans nos jardins, les semences hybrides et stériles commercialisées par l'industrie grèvent le budget annuel des paysans et jardiniers.
- **Pour la liberté d'échanger et de reproduire nos graines**
L'échange de graines est déjà interdit chez nos paysans. Ce geste a pourtant bâti la diversité des semences depuis des millénaires.

- **Pour un entretien citoyen de la biodiversité cultivée**
Selon la FAO (Food and Agriculture Organization), l'héritage de notre biodiversité est déjà perdu à 75%, notamment à cause d'un nombre toujours plus restreint de variétés commercialisées. Avant que d'autres ne tombent dans l'oubli et disparaissent, c'est à nous de les entretenir !

- **Pour des semences adaptées à notre territoire**
Des semences standardisées réclament des conditions standardisées, avec l'utilisation d'engrais et pesticides pour compenser les variations locales. Ces semences ne sont plus adaptées aux différents territoires, retrouvons localement les variétés adaptées et partageons-les ensemble !

- **Pour tous**
Pour se réapproprier la question de la semence et échanger les savoir-faire, prenez des graines, reproduisez-les, partagez-les à votre tour et reprenons en main notre héritage !

Pour aller plus loin :

- > Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS), association d'utilité publique : www.aspas-nature.org
- > Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : www.lpo.fr
- > Le collectif kénanaï des Coquelicots remercie Colette et Pierre pour leur accueil chaleureux et leur confiance, merci à eux de nous avoir ouvert leur jardin et une partie de leur vie.
- > Dans cette rubrique, si vous souhaitez partager votre amour du jardinage ou un centre d'intérêt autour de l'observation et/ou la préservation de la nature, ou si vous êtes intéressé par la grainothèque, alors n'hésitez pas à contacter Nicole, Brigitte, Annette ou Nathalie, auprès du secrétariat de Mairie qui fera suivre.

👉 Le collectif kénanaï des Coquelicots

“
Reprenons
en main
notre
héritage !”

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 4 septembre, c'est dans une ambiance conviviale que 12 associations (ou activités), plus la bibliothèque, ont installé leurs stands colorés dans la salle Yves Guégan.

Cet événement, vitrine des associations de la commune, permet chaque année aux kénanais-es et voisin-e-s de découvrir nos associations ou tout simplement de reprendre contact après une longue période d'arrêt. Les visiteurs ont donc été ravis de constater que les associations reprennent leurs activités, avec une offre toujours variée, allant du sport au chant en passant par l'informatique, la danse ou le tricot.

Ce forum n'est pas qu'un moment où les associations recherchent des adhérents, c'est aussi un moment de partage et d'animation qui a toute son importance dans le lien social qui doit être rétabli après les périodes d'isolement que nous avons traversés. L'association des danses bretonnes nous a ainsi gratifiés d'une démonstration avec musiciens, invitant le public à venir danser.



AMICALE LAÏQUE KÉNAISE



Section école

L'année scolaire s'est terminée en beauté avec la kermesse et le spectacle des enfants pour la section école. Ce fut un grand moment après une année blanche avec une bonne participation des parents d'élèves et de leurs familles, aussi bien au spectacle qu'à la kermesse.

Après de longs mois sans grande activité, cela aura permis une rentrée d'argent importante pour la section école. Les gains de la kermesse et de la tombola sont essentiels pour financer les projets des écoles maternelle et élémentaire. Nous remercions tous les participants et tous les bénévoles, sans qui cette journée n'aurait pu être aussi réussie !



L'ALK a organisé son assemblée générale le 5 octobre avec comme point d'orgue le renouvellement du bureau.

L'AG a été l'occasion d'échanger sur les besoins et les projets de chacune des 4 sections :

- > La section école
- > L'ensemble vocal Anouna
- > L'art floral
- > Les peintres du mercredi

Concernant la section école, de nombreux projets de sorties et activités sont prévus cette année pour les enfants des écoles Albert Jacquard. Nous avons donc besoin de l'aide de tous les parents d'élèves afin de pouvoir mener à bien les actions qui financent ces activités et sorties.

☞ Contactez-nous : amicalelaique.kenanaise@gmail.com



Ensemble vocal Anouna

Voilà. Le forum des associations a eu lieu ce 4 septembre et nous laisse enfin espérer un futur plus ensoleillé, malgré les contraintes sanitaires.

Les choristes d'Anouna qui avaient souhaité se retrouver tout au long de l'été vont poursuivre en septembre leurs répétitions pour préparer les concerts qui seront proposés au public en fin d'année, si les conditions sanitaires le permettent. Ils se retrouveront ensuite le 26 octobre après une pause automnale de 3 semaines. Les répétitions de cette fin d'année sont principalement consacrées à la mise en place d'un programme de Noël. Ces Noëls d'ici et d'ailleurs, profanes ou sacrés, composés entre le XIII^{ème} et le XX^{ème} siècle nous offriront un voyage dans le temps et dans l'espace. Et puis nous compléterons également nos programmes de chants profanes amusants et de petites pièces de musique sacrée dans l'optique des concerts organisés en 2022. Nous invitons cordialement les personnes intéressées ou seulement curieuses à prendre contact avec Anouna par téléphone aux numéros ci-dessous et à venir assister librement et sans engagement de part et d'autre à quelques répétitions, le mardi à 17h dans la salle des associations qui jouxte la mairie de Saint-Quay-Perros. Fidèles à notre devise, nous travaillons sérieusement sans nous prendre au sérieux, dans une ambiance à la fois studieuse, détendue, amicale et conviviale. Aucun prérequis n'est exigé pour intégrer l'ensemble mais une dose de bonne humeur est appréciée.

☞ Contact : Danielle Gallais (Chef de chœur) : 06 67 26 58 12 ou Jeannette Le Roy : 06 20 91 22 57

Section art floral



La section art floral est présidée par Monique Grall et Hervine Thoraval. Les cours sont animés par Chantal Thos et ont lieu habituellement un lundi par mois de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Malheureusement, l'an passé, seuls 4 cours ont pu avoir lieu, mais tout de même toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Pour l'année 2021/2022, les cours sont programmés et ont repris le lundi 4 octobre, dans la salle de la mairie avec 8 personnes maximum par cours. Il reste 2 places dans le cours de l'après-midi, donc en attente de dames ou messieurs intéressés.

Les bouquets ou compositions florales sont effectués essentiellement avec des fleurs et feuillages du jardin. Chantal, avec gentillesse et précision, guide les participant-e-s pour des réalisations toujours originales et harmonieuses. Si cela est possible cette année, nous proposerons à nouveau des animations avec les enfants au moment de Noël et/ou de la fête des mères.

☞ Dates des cours programmés : 4 octobre, 15 novembre, 20 décembre, 10 janvier, 7 février, 14 mars, 11 avril, 23 mai, 13 juin.



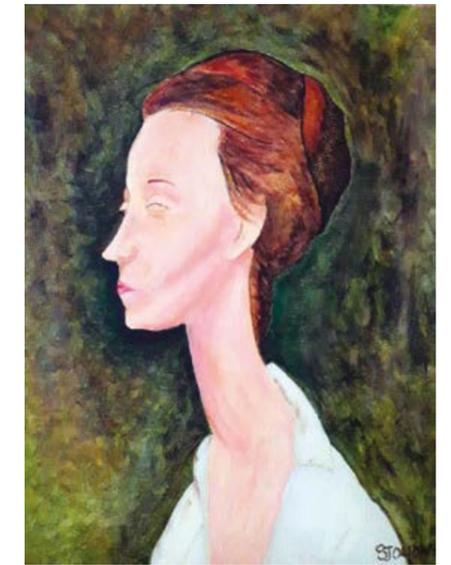
Les peintres du mercredi

Copier n'est pas voler... Sauf... Quelle meilleure école que de se confronter aux grands maîtres ?

Un bon copiste comprend le parcours de l'artiste : son sujet, sa vision, son message, la composition, la technique. Picasso aurait dit : "Si je n'avais pas copié Ingres, les Demoiselles d'Avignon n'auraient pas existé". Mais en matière de copie, tout n'est pas autorisé, quelques règles sont à respecter ! Si l'œuvre est du domaine protégé (copyright, tous droits réservés), vous ne pouvez pas copier sans l'autorisation de l'auteur. On ne peut pas ignorer les années d'apprentissage de l'artiste, pour construire l'originalité de son travail. Si l'œuvre est du domaine public (peintres décédés depuis plus de 70 ans) on peut copier l'œuvre en indiquant copie au dos, et ne pas signer du nom du maître sous peine d'être considéré comme un faussaire !

Vous pouvez divulguer vos copies dans votre cercle privé familial ou amical, de manière gratuite.

Bonne rentrée à tous !



COMITÉ DE DÉFENSE POUR LA SÉCURITÉ SUR LA RD 788



Comité de défense pour la sécurité sur la RD 788
« Une route agréable et sûre pour toutes les catégories d'usagers »

Depuis la parution du n°158 de mai-juin de "Vivre à Saint-Quay", le bureau du comité de défense a rencontré le maire, Olivier Houzet, le 11 mai. Cette réunion constructive, a permis de faire le point sur l'évolution du dossier de la RD 788 qui est la raison d'être de notre comité de défense.

Nous souhaitons que ce type de rencontre se tienne régulièrement pour faire avancer dans la concertation le

dossier essentiel de la route départementale dans son ensemble et l'aménagement sécurisé du carrefour de Ker Noël en priorité.

➔ Un COPIL nouvellement créé s'était réuni pour la première fois, le 19 avril. Cette instance regroupe les élus du département, des communes (Saint-Quay-Perros, Lannion, Perros-Guirec et Louannec) ainsi que des représentants de LTC. Un "groupe technique des mobilités de la RD 788" (du carrefour de l'IUT à Pont-Couennec) a également été mis en place.

Nous avons souhaité que le maire intervienne pour que le comité de défense soit associé avec voix consultative, aux travaux et réflexions du COPIL et du groupe technique des mobilités.

➔ Une étude diagnostique "pointue" sur les utilisations de la RD 788 a été programmée (neuf carrefours seront étudiés dont celui de Ker Noël). La première partie a été réalisée en pleine saison touristique et une 2^e semaine est prévue en période scolaire avant la fin septembre. **Nous souhaitons bien sûr être informés des résultats de cette étude et être associés aux analyses et réflexions qui suivront au mois d'octobre.**

➔ Il est ensuite prévu de demander à un cabinet d'étude de proposer des scénarios d'expérimentation. **Afin de pouvoir tirer des conclusions solides, il sera très important qu'un éventuel rond-point provisoire au dangereux carrefour de Ker Noël soit réalisé dans de parfaites conditions de sécurité.**

La majorité ayant changé au conseil départemental, nous allons adresser un nouveau courrier aux président et vice-président installés à la suite des élections de juin afin de leur préciser nos demandes. Nous allons également prendre contact avec les élus responsables de LTC afin de présenter nos analyses et obtenir des éclairages sur les positions communautaires.



Dans la mesure des possibilités sanitaires une réunion publique sera organisée dans la 2^e quinzaine d'octobre par le comité de défense afin que tous les Kénanais(es) puissent s'exprimer sur l'aménagement sécurisé de la RD 788 qui traverse notre commune sur toute sa longueur.

BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets, livres, bijoux fantaisie, cadeaux, aura lieu samedi 13 novembre de 9h à 17h et dimanche 14 de 10h à 12h, salle Yves Guégan. Le dépôt se fera vendredi 12 de 9h à 17h, et le retrait des invendus mardi 16 novembre de 15h à 18h. N'hésitez pas à venir vendre et/ou acheter pour un Noël responsable, abordable et solidaire !



ATHLETIC CLUB KENANAIS



Suite à la réunion de rentrée, le bureau a élu son président. Didier Vareecke prend donc la présidence pour cette saison ; licencié au club depuis 1994, il a rempli la fonction de président de 1994 à 2000, il est

également élu président de la Ligue de Bretagne d'athlétisme de 1998 à 2006 et désormais vice-président délégué de la FFA en charge des moins de 16 ans.

Kilian Salvi assurera le poste de secrétaire et Brigitte Rogard de trésorière.

Le club a relancé l'école d'athlétisme pour les 8-11 ans encadrée par Stéphane Avril et Brigitte Rogard le samedi matin de 10h à 11h30 : 8 petits athlètes ont fait leur rentrée.

Pour les autres catégories, benjamins et minimes ils seront entraînés par Patrick Rogard, Kilian et Stéphane : ils sont 14. Les inscriptions sont toujours ouvertes jusqu'au 31 décembre au stade, le samedi matin et le mercredi soir à partir de 19h.

➔ Contact : Patrick au 06 81 17 86 70 ou notre site ack22.net

LA MAIN À LA PÂTE



Cette année, nous avons l'intention de reprendre les cours de cuisine. Malheureusement notre cheffe Sandrine Primard ne reviendra pas, nous recherchons donc un nouveau cuisinier : nous recherchons un-e volontaire pour animer nos cours un mercredi soir par mois.

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez une personne susceptible de nous rendre ce service, vous pouvez **contacter Dominique Robard** : domi.robard@aliceadsl.fr ou 02 96 48 84 22.



LES JARDINS FAMILIAUX

Le 29 juillet a vu se réunir l'ensemble des jardiniers et leurs compagnes autour d'un bon repas à la salle Yves Guégan. Christian Dagorn, adjoint au maire, et Hervé Le Bonniec, conseiller municipal, ont passé un moment avec nous.

Le Président Hervé Abalam a fait le point sur la tenue des jardins en juillet, août et septembre, la moisson du travail de l'année avec la mise en commun de la main d'œuvre et du matériel. Telle est la philosophie et la pratique des jardins familiaux et tout cela dans la bonne humeur !

Président : Hervé Abalam
Trésorier : Gérard Huet
Secrétaire : Michel Benoit

GYM LOISIRS

Les cours de gymnastique de l'association "Gym-Loisirs" ont repris au mois de septembre (avec respect des gestes barrières et distanciations préconisées et vérification du pass sanitaire).

Pour rappel :

> Cours de gymnastique d'entretien avec Patricia Thépaut

le jeudi de 9h15 à 10h15

(exercices de cardios, abdos, étirements et relaxation).

L'inscription à l'année est de 75 € pour 1 séance hebdomadaire.

À noter : places disponibles

> Cours de Pilates avec Peggy Le Guyader,

le mardi de 10h45 à 11h45 et le jeudi de 13h15 à 14h15

(gym douce permettant le développement et le maintien corporel, basée sur l'équilibre, la respiration et la fluidité des mouvements).

L'inscription à l'année est de 140 € pour 1 séance hebdomadaire.

À noter : quelques places encore disponibles pour le groupe du jeudi

Le bureau de l'association recherche parmi ses adhérents, de nouveaux membres pour constituer un nouveau bureau lors de l'AG de novembre. Faute de volontaires, cela mettrait en péril le devenir de l'association.

➔ Contact : Dominique au 02 96 48 84 22
ou Marie-Hélène au 02 96 91 03 68



SCOTS BONNET

Dans le n°158 du Vivre à Saint-Quay, nous expliquions qu'au début du 20^e siècle, mesdames Milligan et Stuart avaient contribué à redonner un nouvel élan à la danse écossaise devenue depuis une activité pratiquée par plus de 460 groupes répertoriés officiellement sur tous les continents.

La danse écossaise, c'est non seulement 20 000 danses mais également plus de 5 500 chorégraphes et compositeurs de toutes nationalités.

Une danse écossaise est un assemblage précis de figures élémentaires (ou de leurs nombreuses variantes) qui s'enchaînent de façon plus ou moins délicate. Tout le monde connaît "moulin main droite", "dos-à-dos", "cercle", mais le nombre de figures et de leurs variantes dépasse plusieurs centaines, la création étant également permanente.

Internet contribue au dynamisme de la danse écossaise par la rapidité de diffusion des chorégraphies. En 2018, Violaine Eysseric de la RSCDS Paris Branch écrit une danse magnifique "Love is in the Air" qui fera le tour du monde quasi instantanément grâce à Youtube et sa présentation sur les bords de la Seine à Paris : youtu.be/iJIGNKvIEPs

En synthétisant, on peut dire qu'il existe deux formes de danse écossaise : celle dont nous venons de parler mais également une forme accessible au grand public : le ceilidh.

Le ceilidh est une activité collective comprenant plusieurs composantes telles que le chant, les contes, des sketches mais également des danses écossaises accessibles à tous ; ces danses ne sont en aucun cas une version dégradée de la danse écossaise. C'EST de la danse écossaise. Des ceilidhs sont organisés partout.

➔ **Dominique Robard - Présidente de Scots Bonnet**
<https://www.scots-bonnet.fr/>

➔ **Contact : Roland Telle**
roland.telle@chapellesaintmeen.fr - 06 20 91 77 57



Reprise des activités de l'association en salle Yves Guégan :

- activité hebdomadaire, à partir du mardi 19 octobre : tous bienvenus, même pour simplement observer,
- pendant les vacances de Toussaint (début novembre) : stage de danses écossaises pour enfants à partir de 6/7 ans (parents bienvenus !) deux demi-journées entre 14h et 16h ; détails via le cahier des élèves,
- le samedi 20 novembre à partir de 20h (à confirmer) : ceilidh uniquement de danses écossaises, accessibles à tous, habitants de Saint-Quay et des environs. Venez accompagné(e) ou non, avec des chaussures légères et sans talon ! Les Scots Bonnet vous y présenteront la danse "Vivre à Saint-Quay".

À bientôt sur la piste !

CLUB INFORMATIQUE KÉNANAIS

Le CIK reprend ses activités pour l'année 2021/2022 après une suspension de pratiquement un an due à la pandémie.

Les inscriptions pourront être prises jusqu'à début octobre par internet sur le site : cik22.fr/inscription.php

> **Les adhérents inscrits** l'année passée qui souhaitent se réinscrire pourront le faire sans avoir à payer de cotisation.

> **Pour les autres** : adhésion des kénanais : 25€, extérieurs à Saint-Quay-Perros : 30€, formation supplémentaire + 5€.

Les cours proposés cette année sont :

- > initiation à l'informatique sur PC,
- > perfectionnement à l'informatique sur PC,
- > initiation photo,
- > perfectionnement photo,
- > généalogie.



TRANKILIK

Une reprise particulière.

Quand le moral est bon, on peut trouver l'énergie pour faire pratiquement tout ce que l'on veut ; c'est ce que nous allons faire, "garder le moral", en nous retrouvant bientôt tous ensemble pour pratiquer le Qi gong même si les contraintes sanitaires sont sévères.

Merci aux adhérents d'être restés fidèles à l'association.



La pratique du Qi gong développe la stabilité physique, émotionnelle et mentale, ainsi que la souplesse dans ces différents aspects de notre réalité humaine. La santé s'améliore car cela favorise naturellement tous les processus vitaux, notamment l'oxygénation et la régénération cellulaire. Le Qi gong est une forme de relaxation dynamisante, de méditation et de pratique martiale qui mène progressivement à une maîtrise de soi. Il mobilise l'énergie qui anime le corps pour tonifier sa vitalité et harmonise les systèmes organiques pour fluidifier le souffle vital qui les traverse.

Source : *les temps du corps*.

Le Qi gong c'est la modestie, il n'y a pas de niveau, c'est toujours recommencer, recommencer.

Pour l'instant nous n'avons rien de prévu car nous sommes dans l'incertitude.

4 cours sont proposés salle Yves Guégan

- Gilles Le Picard nous enseigne le Qi Gong tous les lundis de 17h30 à 18h30.
- Géraldine Delplanque nous enseigne le Qi Gong tous les jeudis de 10h30 à 12h30, de 17h30 à 18h30 et de 18h45 à 20h.

➔ Site : www.trankilik.jimdo.com

➔ Pour tout contact : Maryvonne Autret 02 96 48 59 26
Nicole Mérel 02 96 48 46 04 - mail : trankilik@orange.fr

AMICALE DES RETRAITÉS



Après une ouverture exceptionnelle au mois de juillet, des adhérents se sont retrouvés le mercredi 1^{er} septembre pour une rentrée particulière mais non moins attendue. En effet, suite aux consignes sanitaires préconisées par la Mairie, les participants se sont soumis au pass sanitaire avec compréhension. À cet effet, un registre de présence a été mis en place. Les 10 et 11 septembre derniers, un groupe de 19 kénanais a participé à la sortie au Puy du Fou : retrouvailles, convivialité et soleil au rendez-vous pour ces deux jours festifs et bienveillants, dans un cadre magnifique, avec le spectacle Cinéscénie à couper le souffle.

Agenda :

- mercredi 22 septembre : fête des anniversaires,
- mercredi 24 novembre : traditionnel repas annuel réservé cette année uniquement à nos adhérents et leurs conjoints,
- mercredi 15 décembre 14h30 : assemblée générale et dernier goûter de l'année. À cette occasion, le bureau sera à renouveler en partie.
- Reprise du club : mercredi 5 janvier 2022 à 14h.

➔ Contact : 06 85 93 51 83

AWEL DREGER

Comme chaque année, la chorale Awel Dreger était présente au forum des associations.

Elle attend avec impatience la reprise de ses répétitions pour la préparation des concerts qu'elle chante la plupart du temps au profit d'œuvres caritatives ! Toujours dirigés par Laurence Le Gall, professeure de chant, nous répétons tous les mercredis soirs, dans la grande salle Yves Guégan, de 20h30 à 22h. Le répertoire se compose de chants bretons et de langues diverses.

Les nouvelles voix sont les bienvenues dans tous les pupitres. Vous pouvez assister, sans engagement, à une ou deux répétitions. La date de reprise des répétitions sera communiquée ultérieurement.

➔ Renseignements auprès de la présidente : Andrea ZAENGL.

➔ Contact : 02 56 39 61 93 ou 06 35 37 41 70
ou andrea@merlumiere.eu

La fontaine de Saint-Méen

Rattachée à la chapelle du même nom, voici l'histoire d'une fontaine miraculeuse, oubliée et redécouverte par les riverains.



L'accès à la fontaine de Saint-Méen se faisait auparavant en face de la chapelle. Les servitudes se sont perdues, les terrains ont été privatisés, mais la fontaine est restée propriété de la commune et est inscrite au répertoire des monuments patrimoniaux remarquables.

À l'occasion de la création du jeu du patrimoine de Saint-Quay-Perros, un des habitants du quartier a proposé des questions sur cette fontaine qui avait été un peu oubliée. Quatre habitants du quartier ont alors décidé de la dégager et de faire un nouveau passage pour y accéder. Redécouvrir est le bon terme, car la fontaine était recouverte d'arbres abattus. Un escalier avec contremarches, une rambarde, une évacuation et des fleurs ont été installés, et l'accès se fait maintenant par l'impasse enherbée face à la rue Convenant an Dour.



Fontaine avant dégagement

Saint-Méen est un saint guérisseur, prié dans l'ouest de la France contre les maladies de peau. La chapelle pourrait avoir été construite à cet endroit en 1538 à cause de cette source, et le pédiluve disposé devant la fontaine servait à y tremper les pieds. Autrefois, la fontaine de Saint-Méen faisait d'ailleurs partie intégrante de la procession lors du pardon, et elle était décorée et fleurie pour l'occasion.

Dans les années 70 à 90, les riverains faisaient analyser son eau en laboratoire régulièrement, et y affichaient directement les résultats. Cette eau de très bonne qualité, très oxygénée, a ainsi été bue jusque dans les années 2000.

Le panneau « eau non-potable » remis en place récemment, n'est là que pour des questions de responsabilité. Les amis de la fontaine souhaitent de nouvelles analyses et que l'on retrouve les coutumes autour de cette fontaine.

La question reste maintenant posée : comment assurer l'entretien et la pérennité de l'accès à cette fontaine, propriété de la commune mais entourée de terrains privés ?

Souvenirs de Kénanais :

« Lors des pardons, nos amis perrosiens montaient à Saint-Méen avec des bouteilles pour prendre de l'eau. L'eau de cette fontaine est reconnue pour ses vertus de traitement des maladies de peau, à l'époque elle était utilisée pour traiter la gale. »

« Nos enfants ados se lavaient avec cette eau pour traiter leurs problèmes d'acné, et nous, nous la buvions très régulièrement. »

Les amis de la fontaine de Saint-Méen



Une rigole, creusée dans la pierre, canalise l'eau de la fontaine sur quelques mètres.

Mot de la majorité

La période estivale nous a permis de partager de nombreux moments festifs et culturels que nous aurons plaisir à réitérer. Comme nous nous y étions engagés, le bourg a donc repris des allures animées pour le plaisir de toutes et tous.

Pour cette rentrée scolaire, les enseignantes ont choisi de réorganiser les écoles et de procéder à une "fusion pédagogique" : désormais les enfants de grande section et de CP sont regroupés dans la même classe. Cette rentrée réussie a donc bouleversé quelques habitudes. L'équipe municipale les accompagne pleinement dans cette réorganisation en y mettant tous les moyens nécessaires.

Le traditionnel forum des associations qui marque la rentrée associative, s'est tenu dans une ambiance toujours agréable et amicale. Il a permis de se retrouver et de lancer la saison pour toutes les associations après ce si long moment

de fermeture. La vie associative renaît, il était temps.

Enfin la rentrée est synonyme de démarrage des projets, notamment le centre-bourg, les équipements et les lotissements. Comme nous l'avions annoncé, le projet de réaménagement du centre bourg se fait avec et pour toutes et tous. Il a donc naturellement démarré par une phase de diagnostic et consultation citoyenne. Le cabinet d'étude reviendra en novembre avec des propositions et des ateliers citoyens seront organisés pour se concerter sur ces premières esquisses.

Les cheminements doux et équipements sportifs, programmés en 2021, vont être installés, en concertation avec les usagers (citoyens et associations) de ces espaces. Un nouveau terrain multisport, des agrès de fitness, un parcours vert sportif jalonné d'équipements pour tous âges, une facilité de déplacement

pour les personnes à mobilité réduite sont au programme. Les travaux ont démarré au niveau du tunnel sous la départementale et du stade.

Deux lotissements sont programmés : celui bien connu de la SEM à Crec'h Meen, lancé par la mandature précédente, peine à avancer pour diverses raisons administratives. Celui du "Park de Roudouanton", situé sur un terrain prévu à urbaniser depuis plus d'une douzaine d'années, est en cours d'instruction. La majorité du conseil municipal a toujours conscience de l'urgence de faire venir de nouvelles forces actives sur notre commune. Nous soutenons ce projet et accompagnons son aménageur afin de lui imposer tous les critères écoresponsables que nous pensons nécessaires.

Le maire, Olivier Houzet, et les conseillers de la majorité

Mot de l'opposition

La trêve estivale s'achève et pour la deuxième année consécutive, il va falloir continuer à "composer" avec la Covid-19. Le risque zéro n'existe évidemment pas mais faisons en sorte que l'automne 2021 ne ressemble pas à l'automne 2020 : Restons vigilants !

Notre école Albert Jacquard a repris vie après deux mois de silence et les enfants ont retrouvé l'équipe du personnel au complet : enseignantes, atsem et agents municipaux... Nous leur souhaitons une bonne année scolaire dans cette école où toutes les conditions sont réunies pour leur accueil et leur réussite.

En tant qu'élus de la minorité nous regrettons de n'être souvent que très partiellement informés sur les dossiers en cours au sein de la commune et regrettons à l'heure d'internet de ne pas recevoir un résumé même succinct des commissions.

Les Kénanais nous font part de leurs remarques ou questions sur leur environnement de vie au quotidien :

- L'accès dans la rue de Park ar Chra près du tunnel : Fermeture définitive sans une étude préalable du nombre de véhicules empruntant cet accès.
- La vitesse excessive des véhicules toujours plus nombreux à traverser le bourg.
- La sécurité à l'entrée du bourg suite à l'installation de la nouvelle surface alimentaire La sortie de ce nouveau parking aurait due être réglée à l'ouverture. Il est urgent d'y installer un panneau "Interdit de tourner à gauche" ou de refaire au plus vite le marquage de la ligne continue sur la rue.
- Le stationnement sur les trottoirs dans des lieux parfois stratégiques alors que le stationnement existe à côté ainsi que l'indiscipline des habitants qui négligent de se garer dans leur propriété quand ils en ont la possibilité. Dans certains

endroits, il serait judicieux d'ajouter ou de créer des marquages de stationnement qui pourraient mettre un terme à ces incivilités.

- A noter que les kénanais sont très soucieux de l'entretien de l'environnement et ce dans tous les quartiers. Le planning d'intervention des agents techniques communaux ne doit en oublier aucun. Vivre dans un environnement soigné incite à le respecter.
- La création de pistes cyclables et piétonnières sont d'actualité mais la rénovation de notre réseau routier entamée lors de la dernière mandature doit être parallèlement poursuivie.
- Qu'en est-il de la mise en vente du lotissement de Crec'h meen ?

"AGIR pour Saint-Quay-Perros"

yves.davault@mairie-saintquayperros.fr
josiane.reguer@mairie-saintquayperros.fr
gisele.leguillouzer@mairie-saintquayperros.fr

NOVEMBRE

Début novembre

> **Ateliers citoyens** sur le projet de réaménagement du centre-bourg

Jeudi 11 novembre

> **Commémoration** de l'Armistice de 1918

Samedi 13 novembre

de 9h à 17h et

Dimanche 14 nov.

de 10h à 12h

> **Bourse aux jouets**, livres, bijoux fantaisie et cadeaux, salle Yves Guégan



Samedi 20 novembre

> **Ceilidh** (bal écossais) ouvert à toutes et tous, avec l'association Scots bonnet, salle Yves Guégan



Jeudi 25 novembre

à 19h

> **Réunion publique** d'information et d'échange sur les projets de la municipalité

Dimanche 28 nov.

> **Réunion** pour la création d'un groupe afin de réaliser des décorations de Noël en palettes - cour de l'ancienne école, tout public - 13h30

> **Atelier créatif** de décorations de Noël avec des branchages - cour de l'ancienne école, tout public - 14h30-17h



DÉCEMBRE

Du jeudi 16 au dimanche 26 déc.

> **Semaine de la Création**, salle Yves Guégan

JANVIER

Vendredi 14 janvier

> **Vœux du maire**, salle Yves Guégan

Mercredi 19 janvier

> **Goûter municipal des aînés**, salle Yves Guégan

MARS

Samedi 5 mars

> **Stage de Qi gong** ouvert à toutes et tous avec l'association Trankilik, salle Yves Guégan



AVRIL

Dimanche 10 avril

> **Élections présidentielles, 1^{er} tour**

Dimanche 24 avril

> **Élections présidentielles, 2^{ème} tour**



Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les Kénaïses et Kénaïses aux heures suivantes, à la mairie :

➔ **Olivier HOUZET**

Maire

Mardi : 9h > 12h

➔ **Gaëlle URVOAS**

1^{ère} adjointe chargée de l'administration générale, des finances et du personnel communal
Mercredi : 10h > 11h

➔ **Marcel LE BOZEC**

2^{ème} adjoint chargé des travaux et constructions

Lundi : 10h > 12h

➔ **Nolwenn BRIAND**

3^{ème} adjointe chargée du lien social

Vendredi : 9h30 > 10h30, sur demande de rendez-vous, à domicile ou en mairie

➔ **Christian DAGORN**

4^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, des mobilités et voiries

Vendredi : 10h > 11h

Une permanence est assurée par un élu chaque samedi de 10h à 12h.

MAIRIE



Tél. : 02 96 49 80 40 ou 09 63 67 42 07

email : contact@mairie-saintquayperros.fr

site : mairie-saintquayperros.fr

facebook.com/saintquayperros

Horaires d'ouverture :

lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

fermée le mercredi et le vendredi après-midi

samedi : 8h30 à 12h

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À DOMICILE (LTC)

• ORDURES MÉNAGÈRES

> Mercredis semaines paires

• COLLECTE SÉLECTIVE

> Mercredis semaines impaires

Le tri sélectif est indispensable au recyclage et à la valorisation des déchets. Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.

• ENCOMBRANTS ET FERRAILLES

Dans la limite de 2m³ par foyer, sur inscription au 02 96 05 55 55 ou : collecte.dechets@lannion-tregor.com

> Prochaines collectes : 21 décembre

À déposer sur la voie publique la veille.

• DÉCHÈTERIES

Perros-Guirec (06 72 13 67 75) et Louannec (02 96 91 06 33)

> Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril :

9h à 12h et 13h30 à 17h30, lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

• OBJÈTERIE DE BUHULIEN (02 96 13 34 22 - 07 72 25 54 82)

> Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril :

9h à 12h et 13h30 à 18h30 du lundi au samedi, 9h à 12h le dimanche

• DÉCHETS VERTS Ancienne déchèterie Le Faou (derrière Grand Frais)

> Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril :

13h30 à 17h30 du lundi au vendredi
9h à 12h et 13h30 à 17h30 le samedi

DÉPANNAGE

• SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022

• SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h,
le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

Contact : bibli.saintquay@orange.fr

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

• 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez

> Standard : 02 96 05 00 12 de 9h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi

APPELS D'URGENCE

• SAMU : 15

• POMPIERS : 18

• POLICE/GENDARMERIE : 17

Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17
Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50

• URGENCES POUR SOURDS OU MALENTENDANTS : 114

Fonctionne en visiophonie, tchat, SMS ou fax.

• CENTRE HOSPITALIER de Lannion : 02 96 05 71 11

• POLYCLINIQUE DU TRÉGOR à Lannion : 02 96 46 65 65

• AGRI'ÉCOUTE : 09 69 39 29 19

• CENTRE ANTI-POISONS à Rennes : 02 99 59 22 22

• ENFANCE MALTRAITÉE : 119

• FIL SANTÉ JEUNES : 0 800 235 236

• INFOS CORONAVIRUS : 0 800 130 000

• PHARMACIES DE GARDE : 32 37 (0,35€ TTC / min)

• SECOURS EN MER CROSS : 196
SNSM : 06 75 24 11 99

• SOS SUICIDE PHÉNIX : 01 40 44 46 45

• VIOLENCE FEMME INFO : 39 19

COLLECTE DON DU SANG

• 3 novembre de 14H30 à 18h30

salle des navigateurs à Perros-Guirec

GROUPE MÉDICAL "MEDIPLURIEL"

• Médecins généralistes, masseur, kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes, infirmiers, podologue, thérapeute familiale

> Standard médical : 02 96 49 10 10

> Paramédical : 02 96 49 10 00

de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi,
et de 8h à 12h le samedi

CABINETS D'INFIRMIERS

• Soins à domicile

> 41 Résidence de Kertanguy : 02 96 23 25 37

• Soins sur place et à domicile

> Centre Médiplurriel - Kertanguy : 02 96 49 10 10

Retour sur...

→ R(O)UE LIBRE

Samedi 3 juillet 2021 - 16h35
Galapiat Cirque

Saint-
commune
de Quay
Perros
SANT-KE-PERROZ

